

# Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire

## Focus sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en mars 2020

En lien avec la [publication sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 1<sup>er</sup> trimestre 2020](#) qui vient de paraître, la Dares et Pôle emploi proposent ici d'apporter des précisions sur les évolutions intervenues sur le seul mois de mars, afin d'éclairer la situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire. Les évolutions d'un mois sur l'autre du nombre de demandeurs d'emploi sont souvent très volatiles et parfois difficiles à interpréter. C'est la raison pour laquelle il est généralement préférable de regarder plutôt les évolutions trimestrielles. Néanmoins, compte tenu du caractère inhabituel de la situation actuelle, les données mensuelles permettent de fournir des indications sur l'ampleur du choc en cours. Cette note présente les principaux résultats, les données détaillées sont disponibles [ici](#).

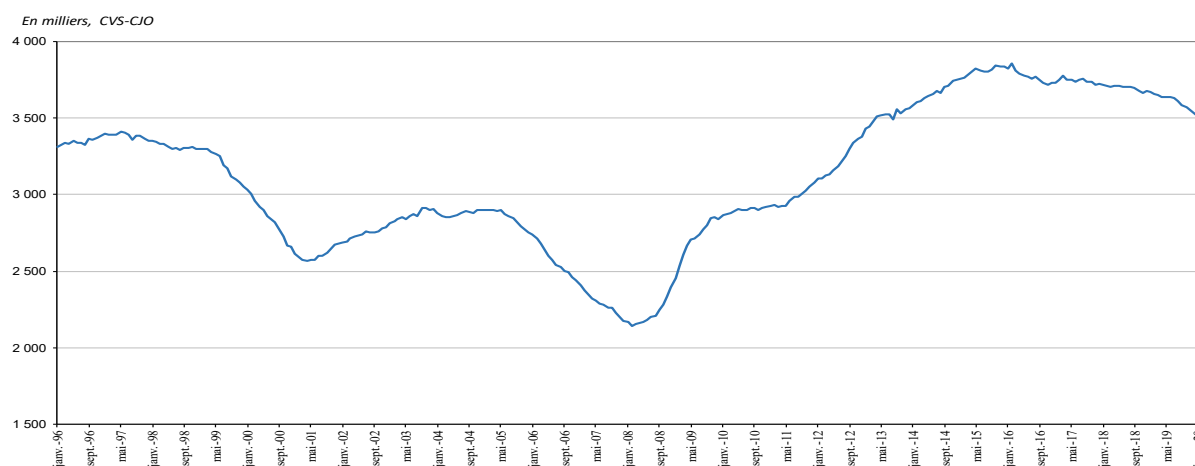
En mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A en France (hors Mayotte) enregistre sa plus forte hausse depuis le début de la série en 1996 (+246 100, soit +7,1 %), pour s'établir à 3 732 500. Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) diminue fortement (-68 600, soit -3,1 %). L'effectif des catégories A, B, C augmente ainsi de 177 500 personnes (soit +3,1 %), la seconde plus forte hausse remontant à avril 2009 (+86 300).

L'accroissement des effectifs inscrits en catégories A, B, C en mars 2020 provient à la fois d'une nette augmentation des entrées à Pôle emploi (+5,5 %) et d'une très forte baisse des sorties (-29,0 %). Les entrées pour fins de mission d'intérim et fins de contrats courts sont en hausse, la mise en place du confinement ayant conduit à des non-renouvellements ainsi qu'à de moindres nouvelles embauches de courte durée. La plupart des motifs de sorties se replient, notamment les défauts d'actualisation, qui recouvrent généralement pour partie des reprises d'emploi non déclarées à Pôle emploi, mais aussi les reprises d'emploi déclarées, les entrées en stage ou en formation, ainsi que les radiations administratives.

## Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A augmente de 246 100 en mars 2020

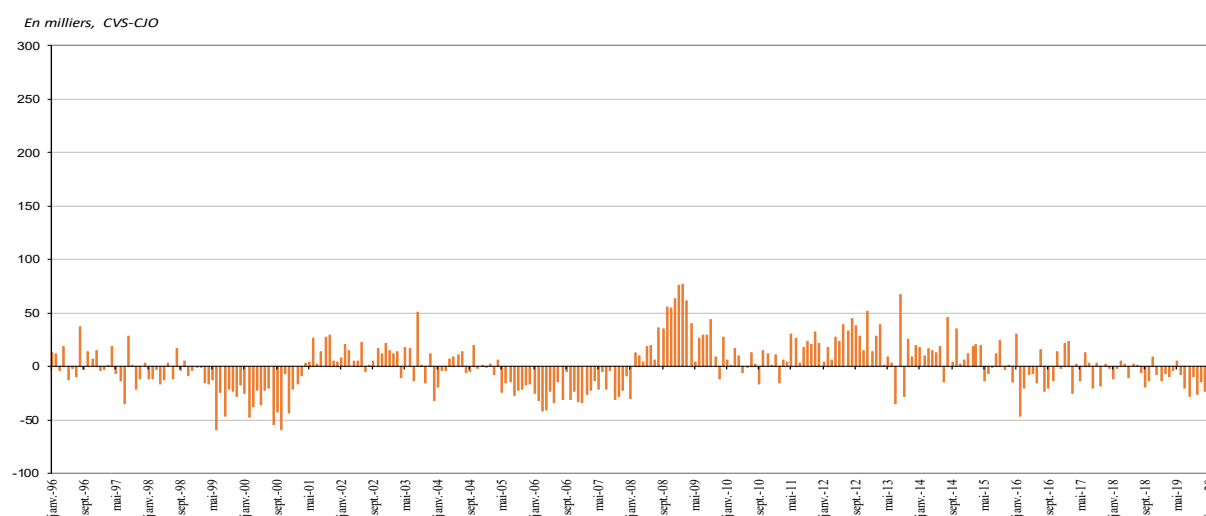
En mars 2020, en France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (c'est-à-dire n'ayant pas du tout travaillé au cours du mois) augmente de 246 100 (soit +7,1 %) et s'établit à 3 732 500 (figures 1 et 2). Il s'agit de la hausse mensuelle la plus forte observée depuis janvier 1996, date à laquelle débute le suivi statistique actuel des demandeurs d'emploi. À titre de comparaison, la deuxième hausse mensuelle la plus importante, intervenue en mars 2009 durant la crise financière, était de +77 300. Fin mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A rejoint un niveau proche de celui de septembre 2017.

**Figure 1 : Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A**



Champ : France (hors Mayotte)  
Source : Pôle emploi-Dares, STMT

**Figure 2 : Variations du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A**

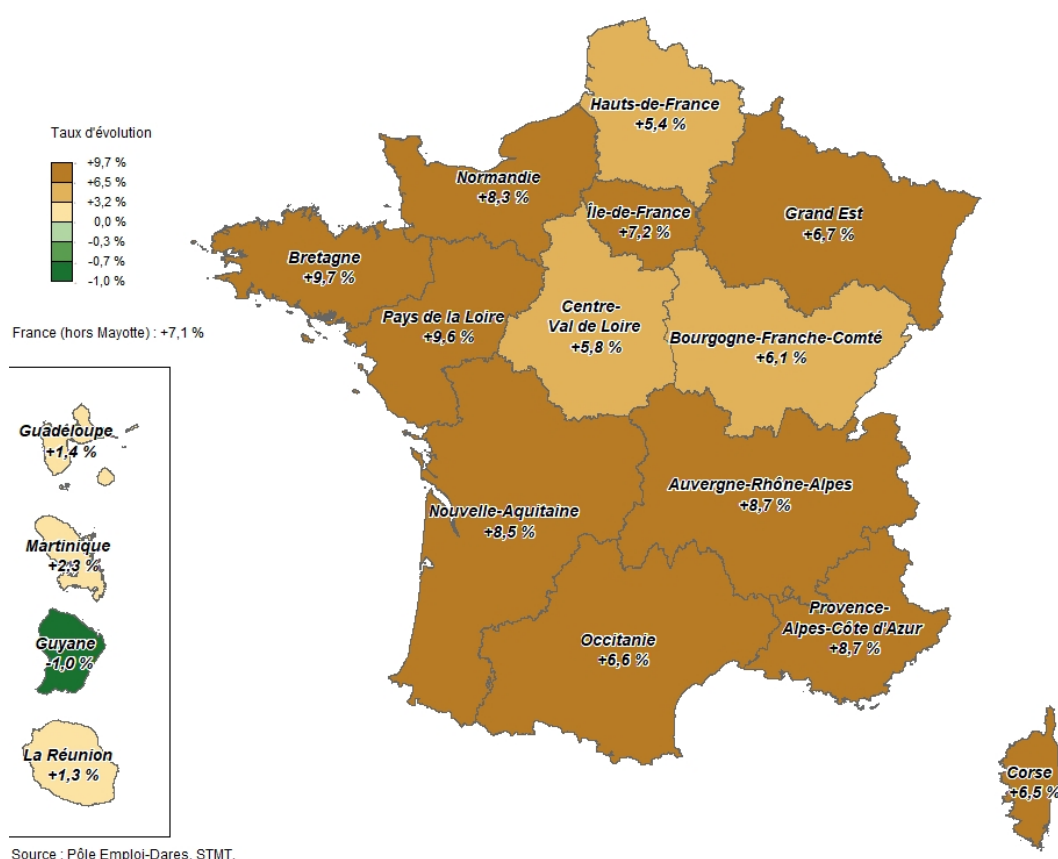


Champ : France (hors Mayotte)  
Source : Pôle emploi-Dares, STMT

La hausse concerne toutes les tranches d'âge : les moins de 25 ans (+37 100, soit +7,9 %), les 25-49 ans (+160 100, soit +7,8 %) et les 50 ans ou plus (+48 900, soit +5,1 %). Elle est par ailleurs plus forte chez les hommes que chez les femmes : +151 100 (soit +8,6 %) contre +95 000 (soit +5,5 %). Elle concerne toutes les régions de la France à l'exception de la Guyane (figure 3).

**Figure 3 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en mars 2020**

*Données CVS-CJO*



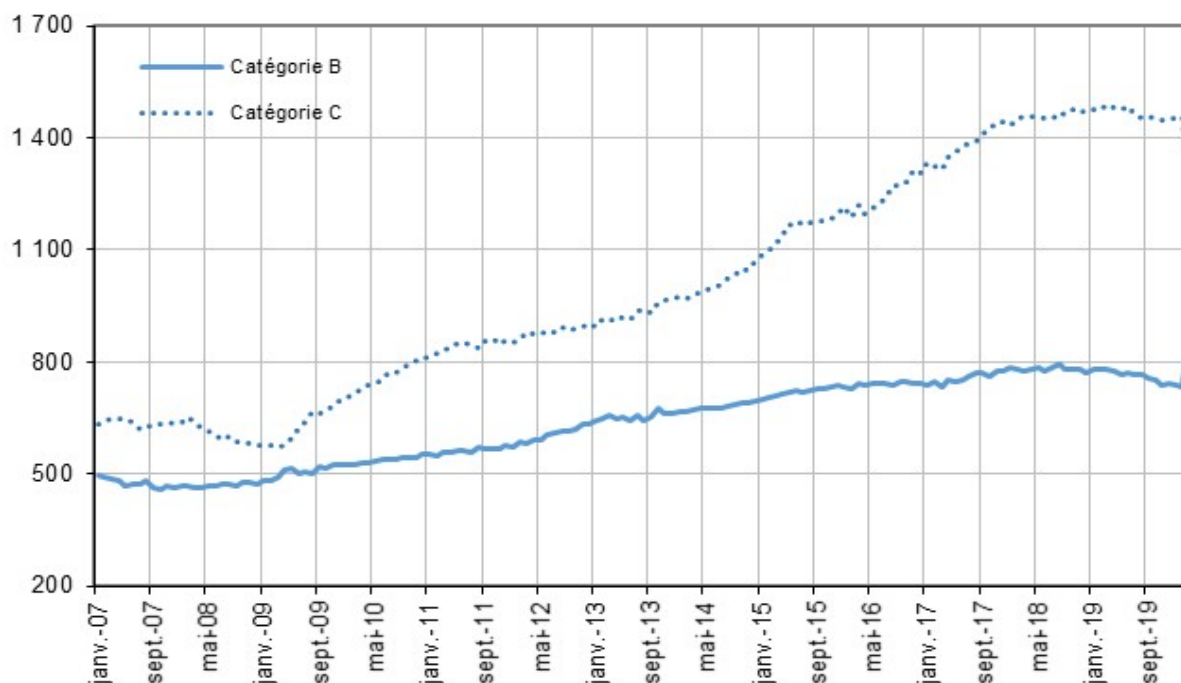
Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est notamment portée par les ceux qui recherchent un métier dans les secteurs de la construction, du bâtiment et des travaux publics, des services à la personne, de l'hôtellerie et du tourisme, du transport et de la logistique, ainsi que du commerce. Le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier dans le spectacle est lui aussi en forte hausse.

## Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) diminue fortement : -68 600

En mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, c'est-à-dire qui ont travaillé au cours du mois (catégories B, C) est en baisse de 68 600 (soit -3,1 %). Ce repli masque des disparités importantes selon le nombre d'heures travaillées au cours du mois de mars. Ainsi, l'effectif de la catégorie B, composée des demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite courte pendant le mois (moins de 78 heures) augmente très fortement (+185 500, soit +25,3 %), alors que celui de la catégorie C (activité réduite de 79 heures ou plus) baisse nettement (-254 200, soit -17,4 %) (figure 4).

**Figure 4 : Nombres de demandeurs d'emploi inscrits en catégories B ou C**

En milliers, CVS-CJO



Champ : France (hors Mayotte)

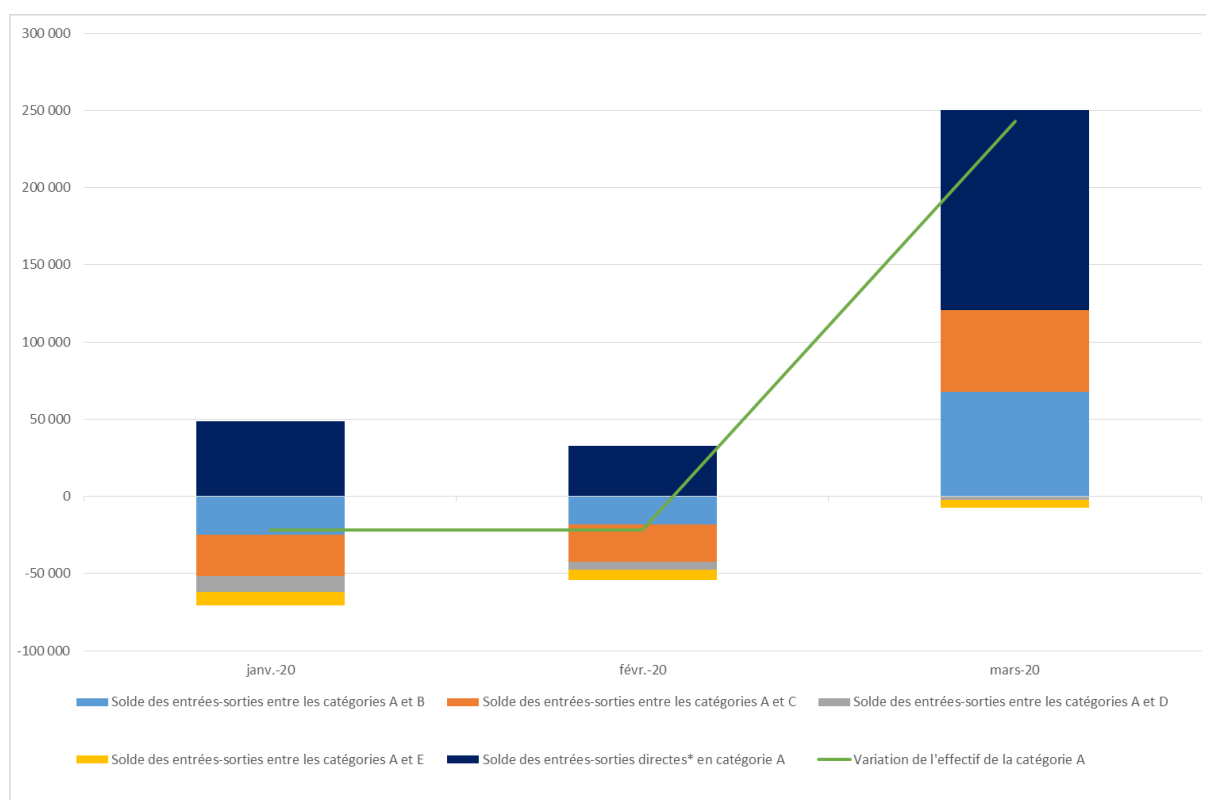
Source : Pôle emploi-Dares, STMT

La mise en place du confinement à la mi-mars explique ces évolutions contrastées : les demandeurs d'emploi qui auraient dû travailler tout le mois mais qui, en raison du contexte, n'ont finalement travaillé que durant la première moitié de mars, se retrouvent mécaniquement en activité réduite courte (catégorie B), alors qu'en l'absence de confinement, ils auraient exercé une activité réduite longue (catégorie C).

En mars 2020, de façon exceptionnelle<sup>1</sup>, le nombre de demandeurs d'emploi qui passent des catégories B et C à la catégorie A est plus important que le flux de sens inverse : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est alimentée pour moitié par des demandeurs d'emploi qui n'étaient pas du tout inscrits à Pôle emploi le mois précédent, ainsi que, pour l'autre moitié, par des demandeurs d'emploi précédemment en activité réduite (catégories B et C) et qui ont cessé de travailler (figure 5).

**Figure 5 : Transitions des demandeurs d'emploi en catégorie A**

Données CVS-CJO



\* On parle d'entrée « directe » en catégorie A d'un demandeur d'emploi lorsque celui-ci n'était pas inscrit sur les listes avant cette entrée. On parle de sortie « directe » lorsque le demandeur d'emploi quitte Pôle emploi.

Champ : France métropolitaine

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

## Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 177 500

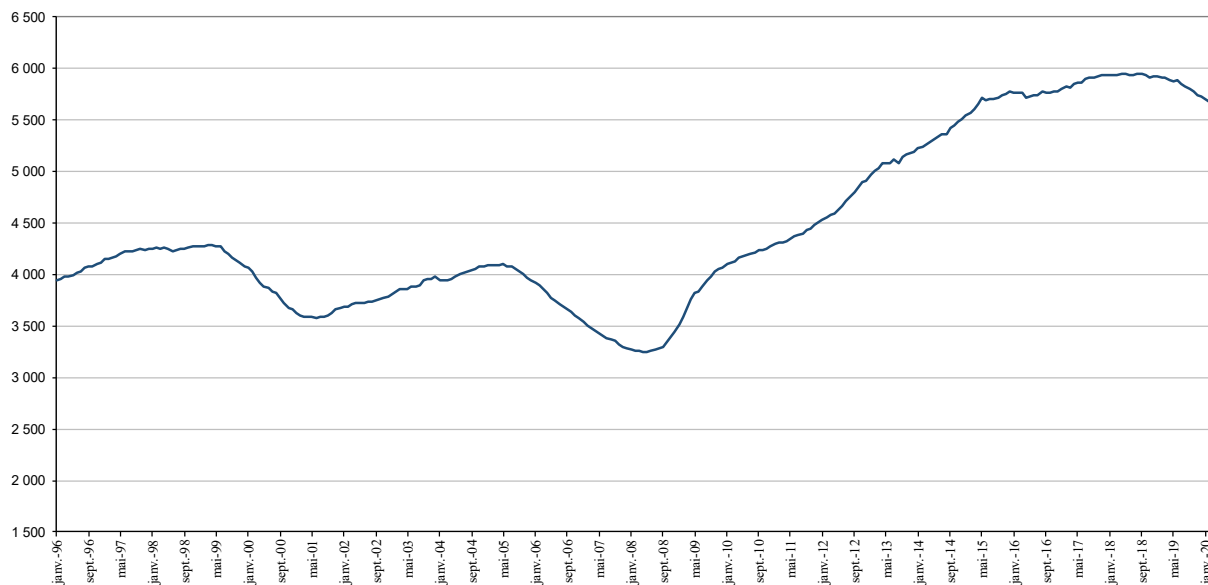
Au total, l'effectif des catégories A, B, C augmente de 177 500 personnes (soit +3,1 % ; figures 6 et 7). Il s'agit de la hausse mensuelle la plus forte jamais enregistrée depuis début 1996, la seconde plus forte hausse remontant à avril 2009 (+86 300). Le nombre de

<sup>1</sup> Habituellement, les demandeurs d'emploi qui, d'un mois à l'autre, passent de la catégorie A (aucune activité pendant le mois) aux catégories B ou C, parce qu'ils ont repris une activité réduite, sont plus nombreux que ceux qui passent des catégories B ou C à la catégorie A : le solde de ces deux flux conduit donc généralement à réduire le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A.

demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C retrouve en mars 2020 son niveau de juillet 2019 (figure 6). Cette hausse concerne toutes les régions à l'exception de la Guyane.

**Figure 6 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C**

En milliers, CVS-CJO

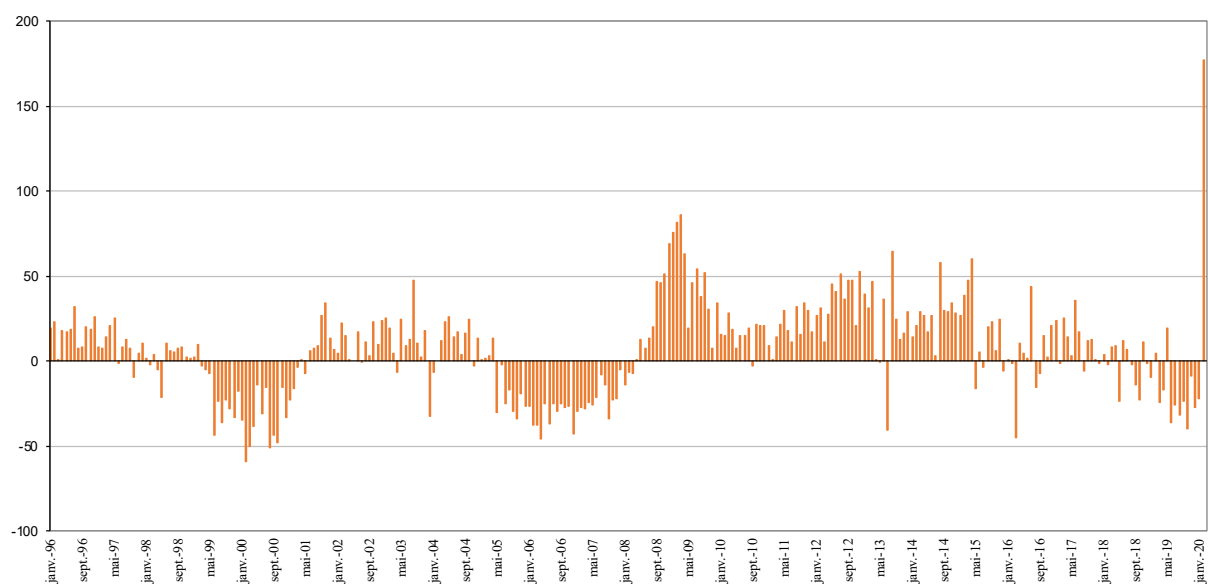


Champ : France (hors Mayotte)

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

**Figure 7 : Variations du nombre des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C**

En milliers, CVS-CJO



Champ : France (hors Mayotte)

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

La forte hausse des effectifs inscrits en catégories A, B, C en mars 2020 provient à la fois d'une nette augmentation des entrées à Pôle emploi et d'une très forte baisse des sorties de Pôle emploi.

### **Les entrées en catégories A, B, C croissent de 5,5 %**

Les entrées en catégories A, B, C sont en nette hausse (+30 800, soit +5,5 %<sup>2</sup>), du fait principalement des fins de mission d'intérim (+45 300, multipliées par 2,5 par rapport à février) et des fins de contrats courts (+29 800, soit +27,5 % par rapport à février) (figure 8). La mise en place du confinement a conduit à des non-renouvellements de missions d'intérim ou de contrats courts, ainsi qu'à une baisse des embauches en contrats de courte durée.

*A contrario*, les premières entrées sur le marché du travail<sup>3</sup> ainsi que les retours d'inactivité<sup>4</sup> sont en baisse (figure 8), ce qui vient atténuer la hausse des entrées totales. Certaines personnes ont sans doute, compte tenu de la situation, différé leur entrée sur le marché du travail.

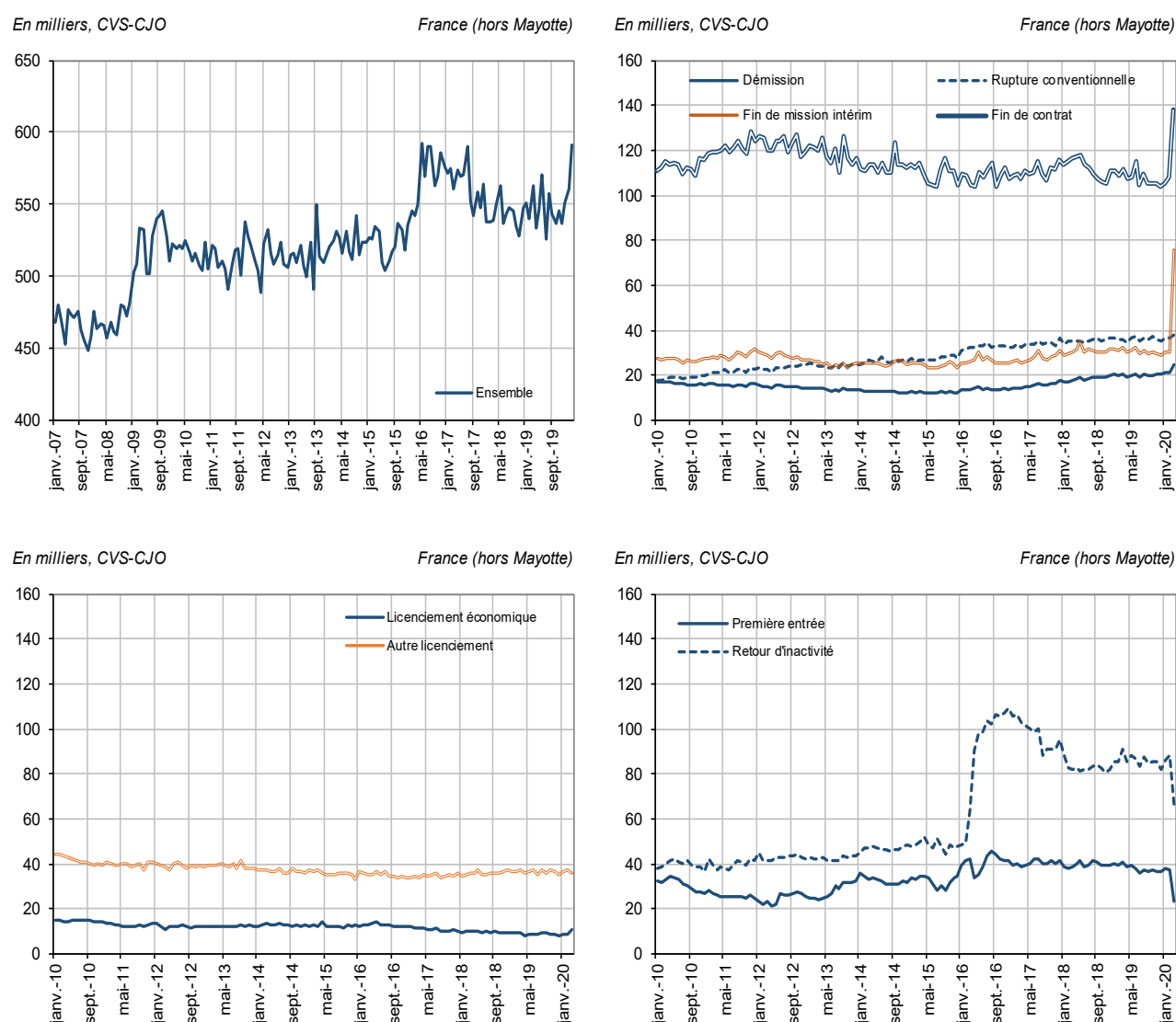
---

<sup>2</sup> [L'indicateur hebdomadaire sur les demandes d'inscription à Pôle emploi](#) suggérait également une hausse sur un champ toutefois différent, puisque couvrant l'ensemble des inscriptions à Pôle emploi, en dehors de celles pour fins de formation, de stage ou de contrat de sécurisation professionnelle.

<sup>3</sup> Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

<sup>4</sup> Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

**Figure 8 : Entrées en catégories A, B, C par motif**



Champ : France (hors Mayotte)  
 Source : Pôle emploi-Dares, STMT

## Les sorties de catégories A, B, C chutent de 29,0 %

Les sorties des catégories A, B, C diminuent fortement (-168 200, soit -29,0 % ; figure 9), leur plus forte baisse depuis 1996. Plusieurs motifs contribuent à ce repli, au premier rang desquels figurent les défauts d'actualisation<sup>5</sup> (-68 100 ; figure 9). Leur baisse peut être attribuée à différents facteurs. Tout d'abord, d'après [l'enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi](#), la moitié des sorties pour défaut d'actualisation correspondent généralement à des reprises d'emploi non déclarées. Or, ces dernières sont nécessairement moindres compte tenu de la situation inédite. Ensuite, face à cette situation inédite, Pôle emploi a

<sup>5</sup> Il s'agit du motif attribué aux demandeurs d'emploi qui ne remplissent pas leur obligation d'actualiser leur situation mensuelle.

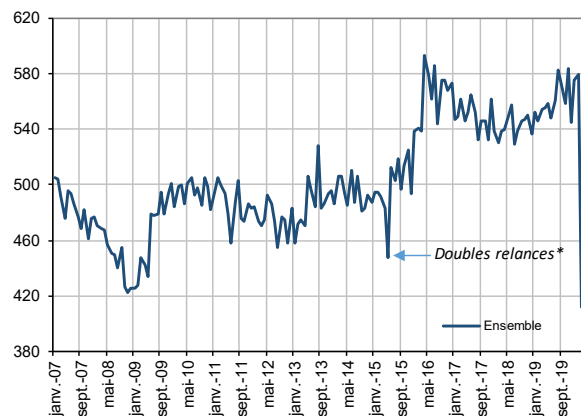


beaucoup communiqué auprès des demandeurs d'emploi pour qu'ils actualisent leur situation mensuelle. Enfin, certaines personnes arrivant en fin de droit à l'indemnisation et qui seraient de ce fait sorties des listes en temps normal, sont demeurées inscrites suite aux mesures de prolongements des droits qui ont été prises ; alors qu'une partie d'entre elles seraient sorties des listes pour défaut d'actualisation, elles sont restées inscrites en catégories A, B, C.

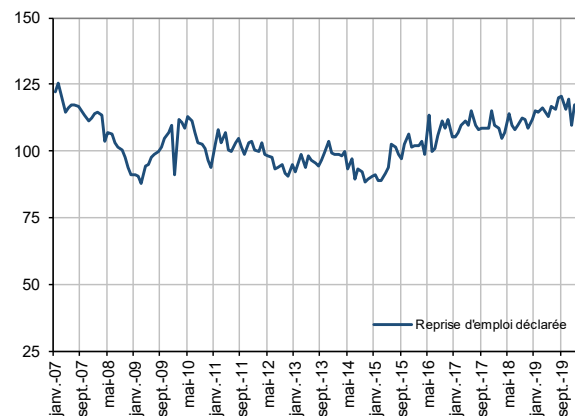
Trois autres motifs contribuent également au net recul des sorties de catégories A, B, C (figure 9) : les sorties pour reprises d'emploi déclarées (-39 700) en lien avec le coup d'arrêt sur l'activité, les entrées en stage ou en formation (-26 700) et les radiations administratives (-23 400), ces dernières ayant été interrompues à la mi-mars.

**Figure 9 : Sorties de catégories A, B, C par motif**

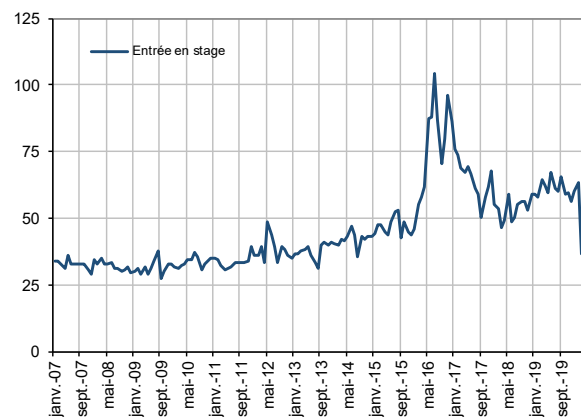
En milliers, CVS-CJO



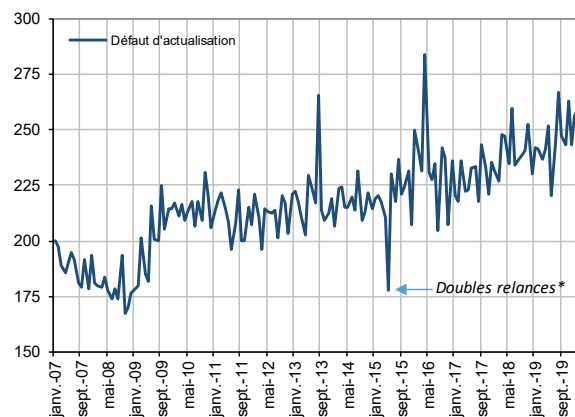
En milliers, CVS-CJO



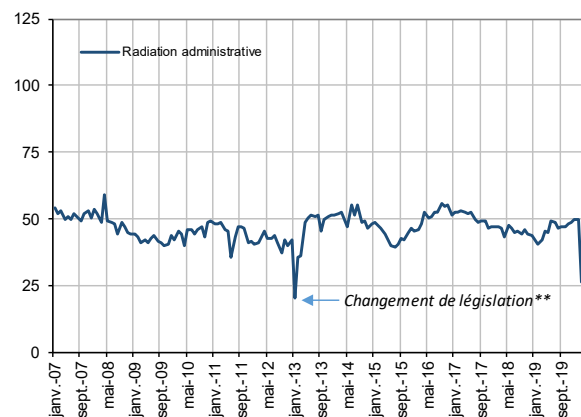
En milliers, CVS-CJO



En milliers, CVS-CJO



En milliers, CVS-CJO



\* en mai 2015, les demandeurs d'emploi ont été relancés deux fois par Pôle emploi pour actualiser leur situation mensuelle, au lieu d'une fois habituellement.

\*\* depuis le 1er janvier 2013, la date d'effet de la radiation correspond à la date de notification au demandeur d'emploi et non plus à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation).

Champ : France (hors Mayotte)

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

## Le nombre de demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi recule modérément

Le nombre de demandeurs sans emploi et non tenus de rechercher un emploi (catégorie D), en raison notamment d'une formation, d'une maladie ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) diminue modérément en mars 2020 (-4 300, soit -1,4 % ; figure 10).

De même, le nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi car déjà en emploi (catégorie E) diminue de 6 500 (-1,8 % ; figure 11), du fait principalement de la baisse du nombre de ceux en contrats aidés non-marchands (-3 900).

**Figure 10 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D**

En milliers, CVS-CJO

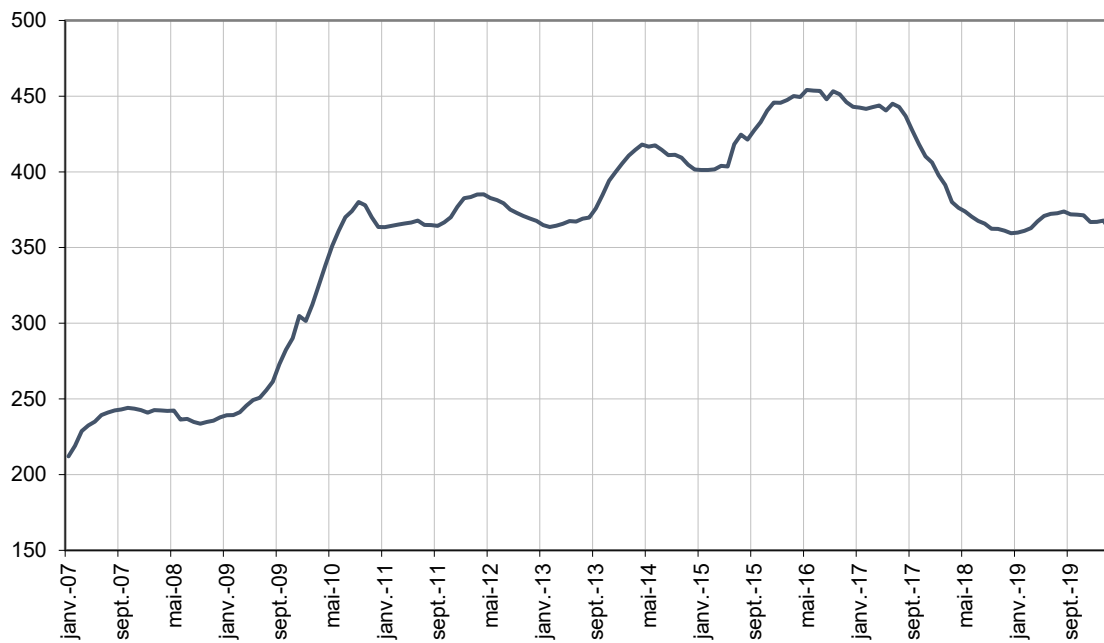


Champ : France (hors Mayotte)

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

**Figure 11 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E**

*En milliers, CVS-CJO*



Champ : France (hors Mayotte)  
Source : Pôle emploi-Dares, STMT